



Merci pour votre participation à l'assemblée générale de l'association qui a eu lieu le mercredi 11 juin 2008.

Les grands axes d'actions de l'année écoulée :

## Pontons privés

Certains « opérateurs du nautisme » aimeraient bien concentrer leurs places sur un seul ponton. Celui-ci serait indépendant du port et fermé. Les usagers stationnés sur ce ponton seraient redéployés... ailleurs. A noter qu'un « ponton privé » existe déjà au droit de l'aire de carénage... pour les bateaux en panne (sic). Le port Ornano est-il un port public? Si oui, les usagers pros ou particuliers sont à la même enseigne car il n'y a qu'un type de contrat de location des places. La sous-location d'une place est donc interdite, le contrat étant établi pour un binôme bateau - bénéficiaire du contrat. Les professionnels ont vu le nombre de leurs places considérablement augmenter en peu de temps. Qu'on ne s'y trompe pas, le GIPPO ne dénie pas le droit pour les pros de vivre de leur activité sur le port. Mais il y a aussi des plaisanciers qui paient leur emplacement qui font vivre ce port ainsi que les commerçants et professionnels du nautisme. Nous demandons que soient établis des contrats adaptés aux besoins des professionnels. Mais que devient la liste d'attente pour l'attribution des places?



## Mouillages désorganisés

Dans le plus grand secret la mairie de Pietrosella a décidé la privatisation des mouillages de l'Isolella : 450 corps morts alignés comme à la parade. La promenade du dimanche des Ajacciens serait ainsi fermée et payante. Il n'y a pas eu l'enquête publique prévue par la Loi. Le prétexte écologique des mouillages organisés complètement bidon. Ceci est d'autant plus grave qu'Isolella est la tête de pont du fameux plan nautique de la CTC dans lequel on veut créer des parkings à bateaux (payants et surpeuplés) dans tout ce qui ressemble à un mouillage. Le tribunal administratif de Bastia a suspendu les travaux. La mairie et la préfecture comptent s'en sortir avec un avenant. En toute illégalité, les travaux ont repris. La mairie encaisse même déjà des paiements pour un service qu'elle ne peut assurer. Nous avons déposé un recours au Tribunal Administratif mais ce ne sera pas suffisant il faudra sûrement que LES PLAISANCIERS AJACCIENS (vous-nous) aillent sur ces mouillages montrer leur détermination. **U mare ghje da tutti !**



## Parkings du port

Le parking face à l'entrée de la DDE a été reconfiguré en vue de le rendre payant. Donc, en plus de la taxe d'amarrage il faudra payer pour stationner. La direction nous a parlé d'un tarif « préférentiel ». Pour nous c'est NON. Il doit rester gratuit pour les plaisanciers titulaires d'emplacement à l'année ou pour l'hiver. Le parking, situé sur le domaine portuaire, serait gratuit entre midi et quatorze heures. Le bénéfice doit donc aller dans les caisses du port et servir les plaisanciers plutôt que les bistrotiers. Nous avons demandé l'aménagement du bd du front de mer et proposé un schéma peu coûteux. Réponse: si l'accotement et le port sont municipaux la voie est à la CTC. Alors, nous avons écrit à la CTC... qui fait le canard. Là aussi il va falloir agir... tous ensemble.

## Vidéosurveillance

On a installé à grands frais une vidéo-surveillance dont on se demande à quoi elle sert. Peut-être (pas sûr) y a-t-il moins de vols. Mais comme l'Arlésienne personne n'a jamais pu accéder, comme la loi lui permet au visionnage. Quand on demande l'occultation des parties privées (bateaux) on ne nous répond pas.



## Extension

Calme plat! Il y a bien quelques rumeurs sur des opérateurs internationaux (rien que ça) qui seraient « intéressés ». A part ça rien sauf les gégneries entre CTC, mairie, état et chambre de commerce. Bref la paghjela habituelle... tutu un mondu dice à soia... et rien n'avance. Le coût d'une extension et sa durée d'amortissement (20 à 30 ans) dirige de fait vers une donation à un opérateur privé qui s'engagera pour une extension et s'empressera de faire de beaux bénéfices sur notre dos. Pourrait-on imaginer, comme on en voit beaucoup sur le continent, que le port public le reste et que soit créée une nouvelle structure qui elle sera privée? Nous avons proposé la création d'un champ de corps morts pour arrêter la chienlit actuelle de ce plan d'eau et créer des places SURES pour le passage et les hivernants élégamment foutus à la porte... mais nous proposons des choses trop simples et trop concrètes pour les « décideurs » de tout poil.

## En conclusion: Participez!

On voit que les chantiers ne manquent pas et que les nuages menaçants s'accroissent sur notre petite et moyenne plaisance. Certains ont le fantasme de faire venir la grande plaisance, les émirs, les people et le show-biz. La plaisance ajaccienne est et doit rester une plaisance avant tout locale, conviviale et bon-enfant. Pour cela et face aux agressions présentes ou à venir il est important de renforcer en nombre d'adhérents notre association. Il est aussi important que son organe représentant soit renforcé afin que les bonnes volontés ne s'usent pas (on travaille mieux à plusieurs que seul) et que notre représentativité soit la plus large possible.

